

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2020

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, PONTILLE Michel, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, COUTURIER David, MARIETON Florent, FORESTIER Emilie, FELIX Bertrand, MORET Fabien, CASIEZ-PIOLOT Julie, LECUYER Isabelle, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie

Absente excusée : DESCHELETTE Sophie

Mr PONTILLE Michel a été désigné secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de conseil du 17.09.2020.

1) Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du syndicat Rhône Loire Nord

Le conseil municipal prend acte dudit rapport qui est à disposition du public en mairie et au siège du Syndicat Rhône Loire Nord

2) Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif

Le conseil municipal prend acte dudit rapport qui est à disposition du public en mairie et au siège du la COR

3) Rapport annuel 2019 du service déchets

Le conseil municipal prend acte dudit rapport qui est à disposition du public en mairie et au siège du la COR

4) Remboursement des travaux du chemin Les Raies

Suite à l'acquisition par la commune du chemin « Les Raies » en date du 19.12.2019 et de la signature d'une convention de financement en date du 30.08.18 entre la commune, le propriétaire du chemin et 3 riverains pour la prise en charge des travaux de restauration dudit chemin avant l'intégration dans le domaine de la commune, les travaux ayant été réalisés courant septembre 2020 par la commune pour un montant de 14 092€ HT, le conseil municipal autorise M. le maire à établir les titres de recettes aux différents riverains concernés selon les termes de la convention

5) Avis sur consultation au public du GAEC DU CONTOUR à Amplepuis

Le conseil municipal donne un avis favorable (13 POUR et 1 ABSENTION) sur la demande d'enregistrement, présentée par la société GAEC DU CONTOUR, en vue de la régularisation de sa situation administrative suite à l'extension de son cheptel de vaches laitières et la construction d'une salle de traite sur le territoire de la commune d'Amplepuis lieu-dit La Combe. Une consultation du public a lieu du 02 novembre au 02 décembre 2020 en mairie d'Amplepuis.

6) Bons d'achat « Atout commerce » aux agents pour les fêtes de fin d'année

Le conseil municipal reconduit l'offre de bons d'achat « Atout Commerce » aux agents municipaux pour les fêtes de fin d'année : 150€

7) Adressage postal – approbation du plan de numérotation des parcelles

Le conseil municipal approuve le fichier de numérotation qui sera attribuée à chaque propriété bâtie

8) Demande de subvention à la Région Bonus relance 2020-2021 : raccordement au réseau de chaleur

Le conseil municipal approuve le projet et autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région relative au raccordement des bâtiments communaux au réseau de chaleur.

Montant des travaux : 22 000€ HT

Subvention sollicitée : 10 000€

Autofinancement : 12 000€

9) Mise à disposition d'une partie du terrain communal cadastré A 668 à EURL Natur'allia gérée par Florentin TATY

M. TATY Pascal se retire de la salle et ne prend pas part à la délibération.

Suite à la demande de mise à disposition d'une partie d'un terrain communal au lieu-dit La Fay par l'entreprise Natur'allia gérée par Florentin TATY, le conseil municipal accepte de mettre à disposition une partie du terrain communal d'une surface de 750 m² pour le dépôt des déchets verts et autres matériaux non-polluants à cette entreprise. A noté que M. TATY F s'engage à clôturer le terrain afin que l'accès soit limité uniquement à son entreprise.

Le conseil municipal accepte cette demande, mandate et autorise M. le maire à signer la convention de mise à disposition

10) COR – Groupement de commande achat de panneaux et outils de signalisation verticale

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de panneaux et outils de signalisation verticale avec la COR.

11) COR-Opposition du transfert de la compétence PLU à la COR

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

12) DM N°1 au budget communal

Le conseil municipal vote la décision modificative suivante :

C/2151-322 - 23 052€

C/2181-321 +21 121€ (raccordement bâtiments au réseau de chaleur)

C/2128-298 + 1 931€ (rondins voie nouvelle parking)

13) Questions diverses

*nouvelle voie : il reste les bordures en bois du cheminement piétonnier à poser. En même temps que la réfection de la chaussée du village, le début du chemin piétonnier déjà goudronné sera remis à neuf. Les clôtures sont en cours de finition.

- *réfection de chaussée de la mairie à la voie de contournement : début des travaux le 30/11/20 par l'entreprise Eiffage : 27 277€ HT
- *reprise du trottoir vers l'étang pour ralentissement : 4 672€ HT
- *création d'une place PMR : 1 730€ HT
- *réfection de la toiture de l'église : à nouveau repoussée au 10/01/2021
- *subvention obtenue amendes de police 2020: 12 600€ pour les aménagements de sécurité aux abords de l'école, la sécurisation d'un cheminement piétonnier et la signalisation horizontale
- *subvention obtenue appel à projets 2020 : 6 397€ pour aménagements local de voirie et parking
- *subvention obtenue DSIL 2020 : 29 328€ pour acquisition d'un local et aménagement en local technique et chaufferie et 9 108€ pour équipements de bâtiments communaux en vue du raccordement au réseau de chaleur
- *voirie forestière : mise en place d'une charte forestière afin de réglementer la déclaration et la tenue des chantiers forestiers lors de l'exploitation de parcelle, de débardage et de dépôt de bois afin de maintenir un bon état de la voirie communale, rurale et forestière. Un état de lieux sera réalisé avant et après travaux entre l'entreprise et la commune de Ronno.

A RONNO, le 28 novembre 2020

Le Maire,

Philippe LORCHEL

